

# RESUP

Réseau d'Étude sur l'Enseignement Supérieur

Journée d'étude du 30 janvier 2009

Université de Paris Ouest Nanterre

Appel à communication

« *L'évaluation dans l'enseignement supérieur en questions* »

## 1. Présentation du RESUP

Le RESUP est un réseau de laboratoires de recherche créé en octobre 2001 avec le soutien du Ministère de la recherche. Il a pour but de fédérer et de susciter la recherche en sociologie, sciences politiques, sciences de l'éducation et économie dans le domaine de l'enseignement supérieur. Il est aujourd'hui habilité sous forme de PPF.

La direction du réseau est assurée depuis septembre 2007 par Christine Musselin (directrice de recherche au CSO, Sciences Po et CNRS) avec un conseil scientifique composé de Thierry Chevaillier (professeur à l'Université de Dijon, IREDU-CNRS), Marie-Françoise Fave-Bonnet (professeure à l'Université de Paris Ouest Nanterre, CREF), Georges Felouzis (professeur à l'Université de Genève), Michel Grossetti (directeur de recherche LISST-UMR CNRS 5193).

Depuis l'organisation du colloque de Bordeaux «*L'enseignement supérieur en questions*» des 16 et 17 mai 2002 (Université de Bordeaux II, LAPSAC), le RESUP est à l'initiative de plusieurs journées d'études : 7 mars 2002 à l'Université Paris X Nanterre (CREF) sur les enseignants-chercheurs, 3 et 4 juin 2004 sur «*les figures territoriales de l'Université*» (Toulouse Le Mirail, CERTOP - CIRUS/CERS), 4 février 2005 à l'Université Paris X Nanterre (CREF) sur l'offre de formation, 9 juin 2005 «*Recherche universitaire et entreprises*» à Sciences Po-Paris.

Le colloque «*Regards croisés sur la question étudiante*» a eu lieu les 8 et 9 juin 2006 à Bordeaux, et le colloque international "*Les universités et leurs marchés*" s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 3 février 2007 à Sciences Po. Paris.

En 2008, une journée d'étude a été organisée par le RESUP en collaboration avec le CR29 (Sciences, innovations technologiques et sociétés) de l'AISLF sur "*les relations enseignement supérieur et recherche dans un contexte de changement*" à Toulouse le 14 mars, et un colloque « *L'enseignement supérieur et les marchés du travail* » à Dijon, les 19 et 20 juin.

Le RESUP organise aussi des journées « jeunes chercheurs » en septembre, tous les deux ans (2003, 2005, 2007) à Dijon (Université de Bourgogne, IREDU).

Le prochain colloque international aura lieu à Lausanne du 18 au 20 juin 2009, et portera sur "*les inégalités dans l'enseignement supérieur et la recherche*"

D'autres informations (actes, annuaire des chercheurs, actualités, etc.) sont disponibles sur le site du RESUP : <http://www.resup.u-bordeaux2.fr/>

## 2. Appel à communication

Évaluation, assurance-qualité, accréditation, habilitation, palmarès... Ce vocabulaire relativement nouveau dans l'enseignement supérieur montre que les questions d'évaluation sont devenues centrales dans ce domaine.

Des procédures d'évaluations existent pourtant depuis longtemps dans l'enseignement supérieur : évaluation de la recherche (laboratoires, chercheurs, appels d'offre), évaluation des établissements (CNE), évaluation lors des recrutements et des promotions, etc.

Ce qui change, c'est la place de plus en plus importante de l'évaluation dans l'ensemble des activités des établissements, des enseignants et des chercheurs, et plus largement, dans les politiques de l'enseignement supérieur, en France, en Europe et dans le monde. L'évaluation est ainsi au cœur des politiques européennes, des politiques publiques en France, de la gouvernance des établissements, de la recherche et de l'enseignement. Elle se présente comme un tissu complexe d'organismes et de structures d'évaluation internes et externes, d'évaluateurs et d'évalués, aux référentiels et critères variés. Analyser cette complexité permet de dégager les changements de politiques et de missions en cours dans l'enseignement supérieur.

Il s'agira, lors de cette journée d'étude, de confronter les analyses pour comprendre les nouveaux enjeux de l'évaluation dans l'enseignement supérieur. Si l'objectif de cette journée d'études est de faire le point sur les recherches actuelles sur l'évaluation dans l'enseignement supérieur en France, les communications sur les recherches menées dans d'autres pays permettront d'éclairer les processus à l'œuvre.

Nous proposons trois axes d'entrée :

### *1. Les dispositifs d'évaluation*

Une première « entrée » part de **l'analyse d'un dispositif d'évaluation précis** :

Quel est le contexte d'émergence de ce dispositif d'évaluation (approche historique et institutionnelle) ? Quels sont les objectifs (implicites et explicites) ? Quels types d'évaluation mobilise-t-il ? Quelles instances, quels mandats, quels experts ? Quels sont les méthodes, les critères et indicateurs quantitatifs et qualitatifs ? Y a-t-il des problèmes, des obstacles, des résistances, et pourquoi ? Quels sont les résultats et les effets de l'évaluation ?

A côté des organismes d'évaluation « classiques » (CNE, AERES, IGAENR, CNU, CNER, CoNRS, etc.) ou des agences d'accréditation (EQUIS, AACBS...), il serait intéressant d'étudier d'autres dispositifs en émergence : auto-évaluation de formations, entretiens d'évaluation des personnels administratifs et techniques, évaluation-conseil..., ainsi que les procédures de mise en œuvre de normes ISO, de chartes et de référentiels qualité, de labels, etc.

### *2. Les établissements, acteurs et objets d'évaluation*

Une deuxième entrée consiste à analyser l'évaluation comme une des activités des établissements d'enseignement supérieur : il s'agit là d'appréhender **l'évaluation comme système**. Pendant de nombreuses années, dans les établissements, les évaluations des laboratoires, des formations, des personnels... étaient séparées. La tendance est aujourd'hui,

en particulier avec la mise en place de l'AERES, à lier les différentes procédures. Quelles en sont les conséquences sur la « gouvernance » des établissements, sur les financements liés à ces évaluations, sur les productions de recherche, sur l'offre de formation, sur le recrutement des personnels... ?

Par ailleurs, les établissements sont pris dans des systèmes d'évaluation au niveau mondial : c'est le cas pour les publications et les brevets, mais c'est aussi aujourd'hui pour l'ensemble des établissements avec des classements (comme celui de Shanghai) ou des palmarès. Quelles sont les incidences sur les politiques au niveau national (par exemple les PRES) et à l'intérieur des établissements ?

### 3. Les acteurs

Enfin, une troisième entrée peut se centrer sur les acteurs de l'évaluation, qu'ils (ou elles) soient **évalué(e)s ou évaluateurs** (-trices) : enseignant(e), chercheur, étudiant(e), personnels, experts...

Qui évalue, comment, avec quels objectifs ? Qui sont les experts, leurs statuts, leurs rôles, leur légitimité, leurs formations ? Quelle est la place des évalué(e)s dans le processus ? Quelles sont les conséquences, au sein de la profession académique, entre évaluateurs et évalués, entre ceux qui définissent les critères et ceux qui les subissent, etc. ?

Quelles stratégies, quelles résistances, quelles connivences sont mises en œuvre lors des évaluations ?

Quels sont les effets de l'évaluation sur les acteurs et les institutions ?

---

Les propositions de communications sont à envoyer à Marie-Françoise Fave-Bonnet :

[marie-francoise.fave-bonnet@u-paris10.fr](mailto:marie-francoise.fave-bonnet@u-paris10.fr)

Date limite de proposition : 1<sup>er</sup> décembre 2008

Date de réponse du comité scientifique : 20 décembre 2008

Les propositions seront évaluées et sélectionnées par le Conseil scientifique du RESUP, composé de :

-Thierry Chevaillier, Université de Bourgogne-CNRS, IREDU.

-Marie-Françoise Fave-Bonnet, Université Paris Ouest Nanterre, CREF.

-Georges Felouzis, Université de Genève.

-Michel Grossetti, Université Toulouse Le Mirail-CNRS, CERS.

-Christine Musselin, Sciences Po-CNRS, CSO.

Les propositions ne devront pas excéder 4000 signes. Elles comporteront :

- Les noms et qualités du répondant, ses coordonnées (courriel, adresse postale, téléphone)

- Un exposé clair et succinct de la problématique, de la littérature mobilisée, des travaux empiriques réalisés et des résultats principaux.

Le programme définitif sera fixé début janvier 2009 en fonction du nombre de communications retenues et des thématiques qui émergeront alors.

Le texte complet des communications devra être envoyé pour le 1<sup>er</sup> mars 2009. Ils seront mis en ligne sur le site du RESUP.